



## Concours de la Francophonie 2018

### LabCitoyen

20 mars 2018

À l'occasion de la 14<sup>ème</sup> édition du mois de la Francophonie, l'Institut Français d'Amérique Latine (IFAL)-Ambassade de France, organise un concours sous forme de joutes oratoires. Les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français, s'exprimeront en public, afin de tester leurs capacités à débattre.

**Les lauréats gagneront un prix d'exception : deux voyages pour un séjour à Paris du 01 au 09 juillet 2018, pour représenter le Mexique dans le cadre du programme LabCitoyen.**

**L'édition 2018 aura pour thématique : «Éducation et droits de l'homme».**

#### **Tu peux participer si :**

- tu es Mexicain et tu as entre **20 et 26 ans**
- tu as un niveau B1 minimum en français
- tu te sens concerné par la problématique de l'éducation dans sa relation avec les droits de l'homme
- tu fais preuve d'un engagement citoyen et participes activement à des actions sociales dans ta communauté

#### **Cette année le Concours est ouvert aux :**

- étudiants des licenciaturas de français (futurs professeurs de FLE) des universités autonomes
- étudiants des Écoles Normales mexicaines
- étudiants de français (niveau universitaire)
- étudiants des Alliances Françaises et de l'IFAL

*Ce concours n'est pas ouvert aux personnels : IFAL, Alliances Françaises, Lycée Franco-Mexicain.*

#### **Comment se déroule le concours ?**

##### **Qualifications :**

Les qualifications sont organisées durant le mois de mars à l'Institut Français d'Amérique Latine (Río Nazas N° 43, Col. Cuauhtémoc, Ciudad de México).

Tu devras :

- envoyer un mail en français avec tes coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) expliquant tes motivations et montrant comment tu t'es engagé pour ta communauté à l'adresse suivante : [thibault.bladek@ifal.mx](mailto:thibault.bladek@ifal.mx) **avant le 28 février 2018 à minuit.**
- tu devras aussi joindre la copie de ta carte d'étudiant.
- si tu es sélectionné pour passer la demi-finale, tu seras contacté par les organisateurs.
- les demi-finales consisteront en des joutes oratoires qui seront organisées autour des thèmes d'actualité (notamment en rapport avec l'éducation et les droits de l'homme).

**La finale :**

La finale se déroulera selon les mêmes modalités que les qualifications, **le 20 mars 2018 à 17h à la Casa de Francia** (Havre N° 15, Col. Juárez, Ciudad de México).





**INSTITUT  
FRANÇAIS**

## **REGLEMENT CONCOURS LABCITOYEN Mexique 2018**

### **Article 1**

#### Organisateurs

Dans le cadre de ses actions de coopération, l'Institut Français d'Amérique Latine (IFAL)-Ambassade de France organise des joutes oratoires. Les étudiants mexicains sont invités à venir débattre sur le thème "L'éducation et les droits de l'homme".

### **Article 2**

#### Candidats

Ce concours est ouvert aux jeunes mexicains de 20 à 26 ans ayant au moins le niveau B1 en français et faisant preuve d'un engagement citoyen dans leur communauté. Cette année le Concours est ouvert aux :

- étudiants des licenciaturas de français (futurs professeurs de FLE) des universités autonomes
- étudiants des Écoles Normales mexicaines
- étudiants de français (niveau universitaire)
- étudiants des Alliances Françaises et de l'IFAL

### **Article 3**

#### Forme et nature

Le concours se déroule sous forme de joutes et en deux étapes, des qualifications et une finale dans la ville de Mexico qui aura lieu le 20 mars 2018 à la Casa de Francia.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Sur le contenu :

- respect du sujet imposé,
- traitement du sujet (arguments variés, exemples, pertinence),
- argumentation (hiérarchisation, cohérence des arguments).

Sur la forme :

- respect du temps de parole
- aisance, capacité à convaincre, assurance, "personnalité" des orateurs
- recours à un lexique varié et adapté à la thématique
- expression orale générale (morphosyntaxe, cohésion)

Le déroulé du concours :

- un thème d'actualité est tiré au sort
- chaque candidat a une position à défendre (pour ou contre)
- chaque candidat aura ensuite 20 minutes pour préparer son intervention
- chaque candidat, en commençant par celui de la position *pour*, disposera de 2 minutes pour présenter ses arguments. Ensuite, le candidat du *contre* aura lui aussi 2 minutes pour présenter ses arguments.

## Article 5

### Jury et prix

Lors de la finale le jury sera composé de :

- personnalités francophiles
- représentants de l'Ambassade de France
- représentants de l'Alliance Française
- représentants de la Délégation Générale du Québec
- représentants de la Secretaría de Educación Pública

Lors de la finale, le jury sélectionnera les deux meilleurs orateurs qui gagneront chacun un voyage et séjour en France du 01 au 09 juillet 2018.

La remise des prix se fera uniquement aux lauréats eux-mêmes, en main propre et sur place, au moment de la remise des prix en public.

## Article 6

### Autorisations et responsabilités

Les participants autorisent l'IFAL à utiliser librement les enregistrements audiovisuels et photos qui pourraient être faits pour projection, diffusion ou exploitation sur différentes formes de support (écrit, électronique ou audiovisuel) :

- pour publication sur internet (site ifal.mx et ambafrance-mx.org)
- à des fins de promotion du concours et de la fête de la francophonie en utilisant le nom et/ou les images du concours de quelque manière que ce soit, sans limitation de durée.

## Article 7

### Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du présent règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Pour toute demande d'information écrire à [thibault.bladek@ifal.mx](mailto:thibault.bladek@ifal.mx)

